



Faut-il que je porte plainte??

Par **nico2233**, le **20/05/2009** à **19:40**

Bonjour,

J'ai été victime d'une "tentative d'écrasement", si on peut appeler cela comme ça. J'ai été intentionnellement renversé en scooter. la personne roulait un peu trop collé a moi pour ainsi dire alors je lui ai fait signe pour qu'il s'écarte; il a alor commencer à m'insulter, à vouloir me taper et il m'a finalement dit clairement que si je le gener sur la route il me roulerait dessus. Rien de casser autant sur moi que sur le scooter fort heureusement. J'ai des témoins qui ont relevé l'immatriculation du bonhomme. Est-il nécessaire que je porte plainte?

Par **Tisuisse**, le **21/05/2009** à **11:24**

Bonjour,

La personne qui vous suivait était en scoter aussi ? En fin de compte, vous avez été renversé ? l'autre véhicule vous a touché et vous êtes tombé ?

Soyez plus précis si vous voulez qu'on vous aide parce que là, c'est le mystère.

Par **nico2233**, le **21/05/2009** à **11:49**

bonjour,

l'autre personne était en voiture. j'ai été renversé mais par chance j'ai réussi à me tenir à sa portière car sa vitre était ouverte